Paris (75) : 228 plaintes pour pillages après les émeutes du 17 octobre, une « task force » chargée de retrouver les auteurs

13/11/2026 à 15h40



À Paris, 228 plaintes ont été déposées par des commerçants pour des pillages commis lors des émeutes du 17 octobre 2026, selon un bilan policier rapporté par *Le Figaro* le 12 novembre.

En comptant également les magasins dégradés sans avoir été dévalisés, le nombre d'établissements touchés atteint environ 450. Face à l'ampleur des investigations, la préfecture de police a organisé une équipe d'enquête coordonnant plusieurs services pour identifier les auteurs et exploiter les plaintes et images recueillies. Plusieurs vagues d'interpellations sont envisagées d'ici Noël, selon le journal ; elles n'ont pas encore eu lieu.

Source : Le Figaro, enquête du 12 novembre 2026, avec les déclarations du chef de la Sûreté territoriale de Paris.

Photo à la une : préfecture de police de Paris en 2006, photo d'archive

sans rapport avec les faits. Thbz / Wikimedia Commons, CC BY-SA 2.5.